



SYNDICAT C.G.T. DES TERRITORIAUX DE ROUEN  
53 rue Bourg l'Abbé 76000 Rouen  
Tél : 02.35.00.29.20  
E-Mail : [territoriauxrouen@free.fr](mailto:territoriauxrouen@free.fr)  
J-Galant: 06.61.42.71.43  
G-Larose: 06.61.34.82.74

## Lettre ouverte à L'Oiseau Moqueur

**Chers-es Collègues,**

Vous avez toutes et tous été destinataires du mail de Mr le Maire suite à la diffusion de notre tract « *le scandale des indemnités dorées* ».

Les accords avec les organisations syndicales pour l'envoi d'un tract prévoient un délai de 24 heures. Après 2 modifications de ce tract à la demande de l'administration, le dernier envoi a été fait le 17 janvier à 08h51 et l'envoi au personnel le 18 janvier, 8h39... Effectivement, le délai d'envoi n'a pas été respecté pour 12 mn.

Nous avons repris les termes de la délibération du 16 décembre 2021 concernant la rétroactivité de la prime à partir du premier jour du mandat. Par contre si un agent remplit les conditions d'avancement de grades au 2 janvier, il sera nommé à la date de la Commission qui a eu lieu en cours d'année, dans ce cas la rétroactivité n'existe pas...Ce qui est valable pour l'un n'est pas valable pour l'autre. Si vous voulez une augmentation de votre prime devenez DGS.

**Nous sommes surpris** de voir une administration sans réaction quand nous dénonçons une augmentation importante des arrêts maladie, une souffrance au travail de plus en plus anxiogène, alors que nos collègues sont en danger grave.

**Nous sommes étonnés** de l'absence de réponses à nos courriers d'alertes, et du peu d'intérêt que le Maire manifeste à son personnel lors de la présentation des vœux.

**Nous sommes en colère** de voir des avancements de grades arbitraires. Ainsi que des augmentations d'enveloppes des régimes indemnitaires qui ne se traduisent pas par une évolution sur nos bulletins de salaires, et ce depuis des années!

**Nous sommes peiné**s que les accords avec notre organisation syndicale ne soient pas respectés.

**Sa seule réponse à toute cela c'est la suspension de notre messagerie professionnelle pour une durée de 15 jours. Chapeau l'artiste.**

**Nous tenions à rétablir la vérité auprès de chacune et chacun d'entre vous. Nous défendrons toujours les agents du service public, combattons ce que vous ressentez comme des injustices et n'accepterons jamais la censure. Bien à vous.**